

République française

Département de la Haute-Loire

Commune de Montregard

# COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 21 février 2020

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 13

**Présents** : DUMONT Gérard - FAYARD Jean-François – FOURNEL Audrey - JURY Gilles - MATHIEU Marie-Thérèse – MENIS Alexandre - MONGEVILLE Christophe - MONTERYMARD-GRAS Florence  
MOULIN Emmanuel - MOULIN Martine - RANCON Raphaël – RIFFARD David - SAMUEL Béatrice

Absent excusé : ROMEAS Frédéric

**Secrétaire** : MATHIEU Marie-Thérèse

## Compte rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2020

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du dernier conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> février 2020 et demande aux membres du Conseil de l'approuver.

*Compte rendu approuvé à l'unanimité.*

### **1ère délibération : Approbation de la convention de mise à disposition de l'aire de camping-cars entre la commune de Montregard et la CCPM (Communauté de Communes du Pays de Montfaucon)**

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil municipal de la convention de mise à disposition de l'aire de camping-cars établie entre la commune de Montregard et la CCPM, d'une superficie de 612 m<sup>2</sup>, située sur la parcelle H 889.

Après délibération, le Conseil municipal accepte les termes de cette convention, et autorise Monsieur le Maire, d'une part, à signer cette dernière et, d'autre part, à passer les écritures comptables qui s'imposent.

*Acceptation à l'unanimité.*

**2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> délibérations : Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2019 des budgets de la commune, de l'eau et de l'assainissement**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal les comptes de gestion, puis les comptes administratifs de la commune pour l'année 2019. Ces comptes sont le résultat de l'ensemble des recettes et dépenses réalisées sur l'année écoulée.

<b>BUDGET</b>	<b>Total DÉPENSES (en €)</b>	<b>Total RECETTES (en €)</b>
<b>De l'eau :</b>		
- fonctionnement	87 574,91	102 330,17
- investissement	45 226,59	36 040,00
<b>De l'assainissement :</b>		
- fonctionnement	13 189,37	7 883,35
- investissement	5 589,65	7 471,00
<b>De la commune :</b>		
- fonctionnement	363 018,50	495 067,63
- investissement	381 240,09	370 271,88

*Comptes approuvés à l'unanimité.*

**4<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> délibérations : Affectation des résultats de fonctionnement 2019**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'affecter la somme de 151 478,24 € à la section d'investissement et celle de 158 241,71 € au fonctionnement pour 2020.

*Proposition approuvée à l'unanimité.*

**9<sup>e</sup> délibération : Vote des taux des trois taxes directes locales**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de maintenir pour 2020 les mêmes taux des trois taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti) qu'en 2019.

*Proposition approuvée à l'unanimité.*

**10<sup>e</sup> délibération : Budget Eau : affectation excédent de fonctionnement au budget général**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que, depuis plusieurs exercices, les charges de personnel, relatives aux travaux de réparation de fuites d'eau et entretien du réseau, n'ont pas été comptabilisées sur le budget de l'eau.

Il convient de régulariser le constat de ces charges sur le budget de l'eau et sur celui de la commune pour un montant de 60 298 €.

Après délibération, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à inscrire et réaliser ces opérations sur les budgets primitifs 2020.

*Autorisation accordée à l'unanimité.*

**11<sup>e</sup> à 13<sup>e</sup> délibérations : Approbation des budgets primitifs 2020 de la commune, de l'eau et de l'assainissement**

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire propose un budget équilibré en recettes et en dépenses suivant le détail ci-dessous :

<b>BUDGET</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Commune	655 000,00	1 187 492,00
Eau	228 350,00	70 567,57
Assainissement	14 619,00	71 626,50

*Proposition approuvée à l'unanimité.*